



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 décembre 2025

N° d'affaire : 2024.FINGS.275

Loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) (Modification) sont adoptées en première lecture.

Berne, le 3 décembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général